

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 23 JANVIER 1897

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Doit-on cesser les visites du jour de l'an, par G.-P. Labat.—Bibliographie, par G.-P. L.—Petite poste en famille.—L'écriture des aveugles et le duographe (avec gravures), par Gaston Jouglas.—Le curé de village et le diable, par Paul Calmet.—Récréations.—Poésie : Chopin, par W. Chapman.—La Société canadienne de Paris.—S. G. Mgr L.-Z. Moreau, par J. St.-E.—Merci, par Aimée Patrie.—La Guignolée (avec gravure).—A la mémoire, par Angéline.—La guerre Cuba, par Firmin Picard.—La mode modeste.—Autour de la cuisine.—Aux enfants, par Firmin Picard.—Jardin des enfants : Des goûts et des couleurs.—Les bons enfants.—Maxime en action.—Les charbons de feu.—Théâtres.—Feuilletons : Le trésor des Montagnes-Rocheuses ; La Veuve du Garde.

GRAVURES.—Portrait de Sa Grandeur Mgr L.-Z. Moreau, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.—La leçon d'écriture : Une jeune aveugle écrivant avec le duographe. Portraits : Sa Grandeur Mgr Gravel ; l'abbé Thibaudier ; l'abbé Houle ; l'abbé Ferland ; E. Girard ; A. Brunet ; Dr Roy ; R. Brunet ; Dr Saint-Denis ; Dr Petit ; W. Larose ; P. Baro ; E. Lecavelier ; E. Bacon ; A. Roby ; Z. Clément ; A. Bolté ; Dr Prévost ; R. Barré ; Dr Gauthier ; J. Colas.—La guignolée à Ottawa.—Portraits : Le général Weyler ; Le général Maceo.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

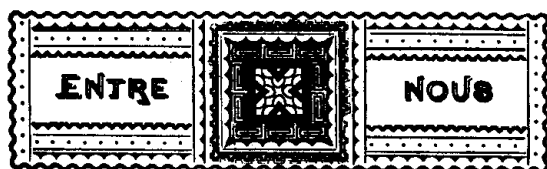
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Ce n'est pas d'un cœur bien gai que je commence à vous entretenir aujourd'hui.

Après la mort de monseigneur l'archevêque de Montréal, voici qu'un autre malheur vient attrister notre Province, et, cette fois, c'est de la région du Lac Saint-Jean que nous arrive la nouvelle.

Le matin de l'Épiphanie, alors que tout reposait encore dans le charmant village de Roberval, une grande lueur éclaira tout à coup la plaine blanche et les sapins noirs de la forêt, une lumière étrange, violente, crue, rougeâtre... Était-ce l'aurore du jour ou bien un jeu, une illusion de ces lumières du nord qui dansent, circulent, s'effacent, reparaissent, lumières de source inconnue et dont le foyer est si loin que nul n'a pu le voir encore ?

Non, l'aurore est moins rouge et la lumière des folles valseuses du firmament est plus blanche.

Cette lueur était celle d'un incendie qui dévorait la demeure de bonnes et douces femmes de temple,

c'était celle du feu qui transformait en brasier ardent le monastère et le couvent des Ursulines de Roberval.

Dans cette maison de travail et de prières, où le calme des consciences et la bonté du cœur règnent en paix, alors que tout s'agite, lutte et combat dans le monde, au moment où l'on se préparait à célébrer l'anniversaire de l'arrivée à Bethléem des rois de l'Orient, venant adorer un petit enfant né dans une étable, un cri sinistre rebondit de la chapelle au dortoir, des salles d'études au monastère et d'étage en étage : " au feu ! au feu ! "

Mais l'alarme était à peine donnée, que les flammes avaient tout envahi et que toute tentative de les arrêter devenait inutile.

Et puis, du reste, les moyens manquaient.

Quel combat pouvaient livrer vingt-cinq faibles femmes dans une scène semblable, alors que nos plus braves pompiers de Montréal n'auraient pu même faire la part du feu !

. Ce désastre, si grand qu'il fut, eût été accepté comme une simple épreuve s'il n'avait eu que des conséquences matérielles, mais jugez de l'effet que produisit la nouvelle, quand on apprit que sept religieuses avaient péri dans les flammes !

On n'y voulut pas croire, tout d'abord, mais les télégrammes arrivant d'heure en heure, il fallut bien se rendre à l'évidence.

Voici les noms des sept victimes, ce sont les Révérendes Mères :

De la Providence, née Emma Létourneau, de Montmagny.

Saint-François de Paul, née Elise Gosselin, de Saint-Jean Chrysostôme.

Sainte-Ursule, née Corinne Garneau, de Sainte-Foye.

Sainte-Anne, née Laure Hudon, de Hébertville.

Sainte-Antoine de Padoue, née Catherine Bouille, de Deschambault.

Saint-Dominique, née Marie Louise Girard, de Roberval.

Saint-Louis, née Rose Gosselin, de Deschambault. Sept victimes ! presque le tiers du personnel religieux de la maison !

Dans cette grande infortune, nous ne pouvons qu'exprimer à la communauté et aux familles des victimes, la part que nous prenons au malheur qui les frappe et la douleur que nous avons tous éprouvée à l'annonce de cette cruelle épreuve.

. Je viens de lire dans *La Vérité*, de Paris, — journal catholique par excellence — un article qui, pour être tout de fantaisie n'en est pas moins des plus intéressants.

L'auteur, M. B. de Marcq, nous transportant en 1900, tout à fait fin de siècle, suppose un récit d'un évêque qui raconte comment un des archevêques de son diocèse fit un essai de réforme vraiment hardi dans sa paroisse, après lui avoir exposé ses idées qu'il formulait ainsi :

Je vous ai parlé de mes désirs. Permettez que je les exprime aussi franchement que brièvement, en quelques mots. Mon intention serait donc :

Premièrement : que tous les mariages soient célébrés, dans chaque église paroissiale, au même autel.

Deuxièmement : que pour tous les enterrements, le corps du défunt soit déposé, dans l'église, au même endroit, à la même place, et le service célébré dans la même chapelle. Si c'est au grand chœur, que le grand chœur soit pour tout le monde.

Troisièmement : qu'au cimetière, toutes les prières qui sont chantées aux enterrements de première classe soient également chantées à tous les enterrements de quelque classe qu'ils soient.

Quatrièmement : que dans les paroisses populeuses où la fréquence des décès ne permet pas de célébrer la sainte messe à tous les enterrements, un service solennel de " Requiem " soit chanté, chaque mois, pour le repos de l'âme des pauvres enterrés sans messe pendant le mois, service auquel les familles de ces défunts seraient nommément invitées.

L'essai est sensé avoir eu lieu et avoir donné d'excellents résultats ; si bons même que, plus tard, l'évêque

compléta l'œuvre de l'archiprêtre, en donnant l'ordre suivant aux prêtres de son diocèse :

Une paroisse, messieurs, est une famille. La messe paroissiale de chaque dimanche est une véritable réunion, au pied de l'autel, devant Dieu, des enfants autour de leur pasteur, le père spirituel. Il ne sera point dit que cette paternité aura besoin pour se manifester d'être payée. Je donne donc ordre, messieurs, à vous tous, et par vous à tous les curés de vos cantons, que, chaque dimanche à la messe principale, tous les morts de la semaine, décédés en communion avec l'Eglise, absolument tous, sans exception aucune, soient nommément recommandés. C'est votre évêque qui vous parle. Je sollicite de vous votre acquiescement de prêtres. Me le donnez-vous ?

Malgré moi, ma voix était émue. Un " oui " unanime, prononcé de ce ton qui vient du cœur et va au cœur me répondit.

Le récit, tout d'imagination de M. de Marcq et dont je ne cite que de très courts extraits, a eu beaucoup de succès dans la presse catholique de France.

. Le même jour, je lisais ailleurs le testament du cardinal Boyer, qui vient de mourir, et j'y remarquai justement la même simplicité de pensées que M. de Marcq suppose à l'évêque de 1900.

Voici quelques passages de ce testament.

On me donnera le corbillard des pauvres. Je veux que la simplicité de mon cercueil rappelle l'humilité de mon berceau.

On ne déposera sur lui aucune couronne.

Aucune oraison funèbre ne sera prononcée à mon sujet.

A l'occasion de mes obsèques on fera aux pauvres une distribution d'aumônes proportionnées au peu d'argent personnel qui restera après avoir payé les frais de mes funérailles.

Si, d'après les règlements militaires, un service quelconque devait être " commandé " à l'occasion de mes obsèques, j'exprime le désir qu'on " s'abstienne. " Une petite prière, libre et spontanée, s'échappant du cœur de quelques représentants de notre chère armée, dans laquelle, à tous les rangs de la hiérarchie, j'ai eu le bonheur, durant ma vie, de compter des amitiés nombreuses et fidèles, me sera plus utile.

Les honneurs militaires auxquels le cardinal Boyer avait droit, comme prince de l'église, lui ont été rendus, suivant la règle établie.

. On vient de nommer un nouveau chef de police secrète—des *détectives*, si vous aimez mieux—et le choix en est excellent, car M. S. Carpenter a déjà fait ses preuves, mais tout en reconnaissant à-propos de cette nomination, il faut espérer que l'on fera les réformes nécessaires pour arriver à de meilleurs résultats que par le passé.

Cette remarque est motivée par le fait que bien des crimes ont été commis, sans que l'on ait jamais arrêté les coupables.

Il y a deux mois, à Chambly, deux hommes ont été poignardés par un ou des Italiens ; on a beaucoup crié, on s'est beaucoup agité, mais on n'a rien fait pour obtenir l'arrestation du ou des assassins.

Quelques semaines plus tard, à deux pas de Montréal, une jeune fille était trouvée morte, dans de telles conditions qu'il n'était pas possible de douter qu'il y avait eu crime.

Les journaux en parlèrent, les autorités furent prévenues et, et puis... rien. Pas d'arrestation.

Il semble vraiment que la vie humaine est de si peu de prix, chez nous, qu'il est inutile de rechercher les auteurs d'un assassinat.

Il y a six mois environ, un jeune garçon a été trouvé assassiné dans un bois, près de Paris, et aussitôt le récit du crime, les recherches de la police, etc., etc., a été publié dans les journaux du monde entier. Ici, dans un cas du même genre, personne n'a l'air de s'en occuper.

N'est-ce pas singulièrement significatif ?

Les morts violentes deviennent si nombreuses, que l'on paraît y être parfaitement habitué.

. La princesse de Chimay fait toujours parler d'elle.